

Gérard Gerold,
Mathieu Merino,
Chercheurs associés à la Fondation
pour la recherche stratégique

L'effondrement de l'État centrafricain au cours de la dernière décennie : origines de la crise et quelques idées pour en sortir

Résumé

Après une décennie de grave instabilité, marquée par l'incurie du « régime Bozizé », la prolifération de groupes armés puis l'accès au pouvoir de la coalition armée « Séléka », l'État centrafricain s'est désormais effondré, avec de lourdes conséquences humanitaires : près d'un million de personnes ont été déplacées, tandis que les conflits confessionnels s'intensifient. Ni le gouvernement de Transition instauré depuis mars 2013 pour une période de 18 mois, ni les missions militaires internationales visant à rétablir un ordre minimal, ne pourront à elles seules mettre un terme à cette instabilité. La crise étant profondément sociale, un processus de réconciliation doit être rapidement initié, qui ne peut se résumer au seul lancement d'un processus électoral, à ce jour hautement fragile.

Abstract

Following a decade of instability characterised by the decay of the Bozizé regime, the proliferation of armed groups and the taking up of power by the armed coalition "Séléka", the Central African Republic state has collapsed with serious humanitarian consequences. Nearly one million people have been displaced and religious tensions are intensifying. Neither the Transition government, launched in March 2013 for an 18-month period, nor the international military forces involved in restoring minimal order, will be able to stabilise the situation in the country. Given the social crisis in the Central African Republic, an urgent reconciliation process needs to be launched that is not limited only to the (very difficult) planning of general elections.

Introduction

Le 15 mars 2003, le général Bozizé, ancien chef d'état-major, s'empare du pouvoir centrafricain par la force, renversant Ange Félix Patassé, chef d'État depuis 1993. Depuis cette prise de pouvoir, la République Centrafricaine (RCA) ne connaît plus ni stabilité politique, ni paix civile. L'adoption d'une nouvelle Constitution en décembre 2004, l'organisation de deux cycles électoraux, aux niveaux législatif et présidentiel, en 2005 et 2011, même le lancement d'un processus de réconciliation, dit « Dialogue Politique Inclusif » (DPI), en décembre 2008, n'ont pas permis au régime de se stabiliser et d'ancrer sa légitimité. Marquée par les arrière-pensées et les perpétuelles hésitations d'un pouvoir de plus en plus népotique et sourd, la situation politique et sécuritaire des dix dernières années n'a cessé de se dégrader, à Bangui et dans le reste du pays, avec l'apparition de mouvements de protestation qui se sont peu à peu radicalisés et armés.

En mars 2013, la Séléka, une coalition armée hétéroclite composée majoritairement de combattants musulmans, renverse François Bozizé et impose Michel Djotodia comme président de la République. Après son arrivée au pouvoir, la Séléka – officiellement dissoute en septembre 2013 par M. Djotodia – se mue en une multitude de groupes armés dont les combattants, poursuivant une logique d'accaparement par la violence, terrorisent les populations en particulier dans le nord et le centre du pays, riche des ressources minières. Elle provoque rapidement la réaction de milices d'autodéfense (les Anti-Balaka) mais également la propagation d'un conflit confessionnel, en particulier à l'ouest et au centre du pays. Cette escalade des violences confessionnelles entre musulmans et chrétiens a atteint son paroxysme au mois de septembre 2013 à Bossangoa, où les combats font une centaine de victimes.

Cette dernière année, ce qui restait de l'État centrafricain s'est donc totalement effondré, avec de lourdes conséquences humanitaires : 935 000 personnes ont été déplacées depuis mars 2013 selon le Haut-commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, tandis qu'une aide humanitaire est devenue nécessaire à plus de 1,6 million de personnes (sur 4,5 millions d'habitants). Ni le gouvernement de Transition instauré par Djotodia depuis mars 2013 pour une durée de 18 mois, ni la force de sécurité régionale, la Mission de consolidation de la paix en Centrafrique (MICOPAX)¹, n'ont

permis de freiner la chute dans l'anarchie aussi bien en zone rurale qu'en zone urbaine, particulièrement à Bangui dont la plupart des infrastructures de base sont détruites. Cette détérioration de la situation sécuritaire a conduit à deux résolutions récentes du Conseil de sécurité des Nations Unies, respectivement en décembre 2013 et janvier 2014, et au déploiement d'une Mission internationale de soutien à la Centrafrique (MISCA) sous la conduite de l'Union africaine (UA), épaulée par les forces françaises de l'opération « Sangaris », et celles de la force européenne². Leur premier mandat est le rétablissement de l'ordre dans Bangui, la sécurisation de l'axe routier Bangui-Bouar-Garoua-Boulai et la protection des populations.

Cette situation délétère impose un retour sur une décennie de crise pour mieux en mesurer les perspectives de sortie. Depuis 2003, le régime Bozizé a ébranlé les deux socles sur lesquels repose la domination du pouvoir d'État : sa légalité, compte tenu d'un scrutin présidentiel en 2011 hautement contestable, et sa légitimité, par son incapacité patente à maintenir son contrôle social et territorial sur le pays, conduisant à la prolifération de groupes armés et à la constitution de la Séléka qui finalement déposera le président François Bozizé en mars 2013 (première partie). Cette contestation interne est accompagnée d'interventions étrangères, en premier lieu celle du Tchad, dont l'influence sur le régime centrafricain est de plus en plus forte au cours de la décennie (deuxième partie). La crise étant désormais profondément sociale, la Transition en Centrafrique conduite par la nouvelle présidente, Mme Catherine Samba-Panza, n'appelle pas de réponses toutes faites : la seule sécurisation militaire internationale, si elle est indispensable pour le rétablissement d'un ordre minimal, doit s'accompagner simultanément d'un processus de réconciliation qui ne peut se résumer au seul lancement d'un processus électoral, à ce jour hautement fragile et improbable (troisième partie).

1. Déployée à partir de juillet 2008 en RCA, la MICOPAX était une mission de la Force Multinationale des États d'Afrique Centrale, bénéficiant notamment du soutien financier et logistique de l'Union européenne et de la France. Elle a pris fin le 15 décembre 2013.

2. « L'ONU approuve l'envoi de Casques bleus en Centrafrique », *Le Monde*, 10 avril 2014.

Le régime Bozizé (2003-2013) : l'effondrement de l'État en tant qu'institution de contrôle social et territorial

Malgré plusieurs tentatives de DDR (Désarmement, Démobilisation et Réinsertion) soutenues par la communauté internationale, les groupes armés, centrafricains ou étrangers, ont prospéré et fini par contrôler la partie nord et nord-est du pays. En septembre 2012, le regroupement de plusieurs d'entre eux au sein d'une coalition, la Séléka, aura raison du régime moribond de François Bozizé qui finit par s'écrouler en mars 2013.

La prolifération de mouvements armés nationaux

Dès la publication des résultats des élections de 2005 qui officialisaient la victoire contestée de François Bozizé avec 64,6 % des voix, d'anciens membres de la Garde présidentielle d'Ange-Félix Patassé qui avaient été tenus écartés du scrutin, créent l'Armée populaire pour la restauration de la république et la démocratie (APRD). Majoritairement composée de Sara, une ethnie à cheval sur la frontière tchado-centrafricaine, ce mouvement qui s'apparente plus à un regroupement de milices villageoises d'autodéfense, développe ses actions dans les préfectures frontalières avec le Tchad (Ouham-Pende, Ouham, Nana-Grebizi, Bamingui-Bangoran). Jean-Jacques Demafouth, ancien ministre de la Défense du président Patassé, en prendra la direction politique sans jamais posséder un véritable contrôle sur les opérations menées sur le terrain. Dès janvier 2006, l'APRD attaque la ville de Paoua (Ouham-Pende) et garde sous son autorité une bonne partie de la région comprise entre Paoua et Kaga-Bandoro (Nana-Grebizi)³.

En septembre 2006, apparaissent, dans les préfectures du Nord-est (Vakaga et Haute Koto), les combattants de l'Union des forces démocratiques pour le rassemblement (UFDR) avec à leur tête le commandant Damane Zacharia. Fortement implantée dans l'ethnie Goula, largement islamisée et composée d'hommes⁴ ayant initialement aidé F. Bozizé à accéder au pouvoir, l'UFDR dénonce le sous-

développement et la marginalisation du Nord-Est et demande l'intégration de ses hommes au sein de l'armée nationale (Forces armées centrafricaines – FACA). Mieux entraînée et mieux armée que les autres groupes politico-militaires, l'UFDR affirmait compter 1 200 combattants. À l'automne 2006, l'UFDR mène plusieurs raids sur la ville de Birao, capitale de la Vakaga et sur plusieurs villes de la préfecture (Sam Ouandja, Ouanda Djale), obligeant les FACA à intervenir avec l'appui du détachement de l'armée française présente à Bangui. La signature des accords de Syrte et de Birao en février et avril 2007 n'empêchera pas la situation de rester très précaire dans le Nord-Est jusqu'au déploiement permanent, d'abord par l'EUFOR (force opérationnelle multinationale dirigée par l'Union européenne), puis par la MINURCAT (Mission des Nations Unies en République centrafricaine et au Tchad), de 150 Casques bleus à Birao. Michel Djotodia, d'ethnie Goula, né dans la Vakaga, fait partie des fondateurs de l'UFDR et la présidera. Abakar Sabone, son porte-parole, se désolidarise du groupe pour créer, en août 2008, le Mouvement des libérateurs centrafricains pour la justice (MLCJ).

Le MLCJ est une création du capitaine Abakar Sabone, personnage obscur, mais aussi très représentatif des liens ambigus qu'entretient depuis plus de dix ans les régimes de N'Djamena et de Bangui. Originaire de la Vakaga, musulman d'ethnie Rounga, ancien conseiller chargé de la sécurité auprès du président Patassé, il rompt avec ce dernier et rejoint François Bozizé en exil au Tchad où les deux hommes recrutent des combattants et organisent leur coup de force sur Bangui, sous la protection d'Idriss Déby. Il entre avec le nouveau président centrafricain, le 15 mars 2003, dans la capitale et dirigera pendant un peu plus d'un an sa garde prétorienne majoritairement composée de Tchadiens. S'estimant mal récompensé par le président Bozizé, il complotte et est à nouveau renvoyé à N'Djamena. Très vite, il rejoint Michel Djotodia, en exil à Cotonou, avec qui il fonde l'UFDR avant d'être arrêté par les autorités béninoises à la demande du président centrafricain. Relâché en juin 2008, Abakar Sabone rentre à Bangui pour participer au « Dialogue politique inclusif » lancé par Bozizé ; il quitte l'UFDR et fonde le MLCJ, puis intègre, avec ses hommes, le processus de Désarmement, démobilisation et réinsertion (DDR) qui a reçu l'appui de l'ONU et de la communauté internationale. En février 2009, il reprend les armes et se réconcilie avec Djotodia avec lequel il créera la Sélé-

3. Cf. carte de la Centrafrique en annexe 1.

4. Quelquefois appelés les « libérateurs », ces combattants ont, pour une bonne partie d'entre eux, été recrutés au Tchad par F. Bozizé qui y avait trouvé refuge après avoir été déchu de son poste de chef d'état-major par le président Patassé qui le soupçonnait d'être impliqué dans la tentative de coup d'État de mai 2001. Voir Marielle Desbos, *Fluid loyalties in a regional crisis*, Oxford University Press, May 2008.

ka en septembre 2012.

Dès le renversement d'Ange-Felix Patassé par le général Bozizé en mars 2003, le colonel Abdoulaye Miskine, de son vrai nom Martin Koutamadji, ancien chef de l'Unité de sécurité présidentielle (USP) à Bangui, crée le Front Démocratique du peuple centrafricain (FDPC) qui va combattre résolument le nouveau pouvoir à partir d'une zone exiguë située à la frontière tchadienne en face de la ville de Maro dont il est originaire. En décembre 2006, grâce aux bons offices du colonel Kadhafi, il signe un cessez-le-feu avec le gouvernement centrafricain, mais reprend les combats en 2008 après l'échec du processus de DDR, accusant le président Bozizé de mauvaise foi et d'inconséquence. En février 2009, le FDPC s'allie avec le MLCJ d'Abakar Sabone et mène avec son appui plusieurs attaques dans la préfecture d'Ouham, notamment contre la ville de Batangafo. En août 2012, le FDPC se joindra à la coalition Séléka pour renverser le président Bozizé.

La fin de l'année 2008 voit également la naissance du CPJP (Convention des Patriotes pour la Justice et la Paix). Ce mouvement qui naît, lui aussi, dans la préfecture de la Vakaga, rassemble avant tout des combattants de l'ethnie Rounga qui ne se sentent pas représentés par l'UFDR qui, selon eux, ne défend que les intérêts des Goula. Le CPJP compte entre 500 et 1 000 hommes en armes sous le commandement des généraux Abdoulaye Hissene et Moussa Dhaffane qui, en juin 2012, créera son propre mouvement, la Convention patriotique du Salut du Kodro (CPSK). D'abord considéré comme un groupe d'autodéfense contre les éleveurs venus du Soudan et contre les Goula, le CPJP se mue rapidement en mouvement politico-militaire opposé au gouvernement de Bangui, notamment sous l'impulsion de Charles Massi, pharmacien des armées, ancien ministre des présidents Patassé et Bozizé et candidat malheureux à l'élection présidentielle de 2005. Son arrestation par le gouvernement tchadien, en décembre 2009, et sa mort, dans des circonstances non élucidées, après qu'il ait été remis aux autorités centrafricaines et emprisonné, ont contribué à la radicalisation du CPJP qui multipliera ses attaques contre de nombreuses localités du Nord-Est (Ndele, Bossembele, Birao, Kassimanga, Bria) jusqu'en septembre 2011, date à laquelle il accepte d'entrer dans le processus de DDR. Le CPJP a étendu son contrôle sur une large zone d'exploitation diamantifère et il ne fait aucun doute que ses ressources financières proviennent majoritairement du trafic des pierres. Le

CPJP intègre, lui aussi, la coalition de la Séléka, en 2012 et participe aux négociations de Libreville qui mettent en place la première Transition. Abdoulaye Hissene obtient le ministère de la Jeunesse, des sports et de la culture au sein du gouvernement Tiangaye ; le chef militaire du CPJP, le général Noureddine Adam, sera nommé chef de la sécurité présidentielle.

Étudier la genèse de la Séléka permet de mieux comprendre la nature de ce mouvement : une nébuleuse de combattants, issus de mouvements différents, sans idéologie commune mais avec un objectif temporairement fédérateur : renverser Bozizé, accéder au pouvoir et ce faisant accaparer des ressources, notamment celles de l'État. Ce qui se passe aujourd'hui à Bangui, pillages et banditisme, était inscrit dans la nature même de ce mouvement.

Les incursions de groupes armés étrangers

Le premier groupe à se signaler fut le Front populaire pour le redressement (FPR) du général Baba Laddé, de son vrai nom Mahamat Abdoul Kadre. Cet ancien gendarme tchadien d'ethnie Peuhl, né dans la préfecture du Mayo-Kebbi, est entré en rébellion contre le régime du président tchadien Idriss Déby dès 1998. La forte pression militaire exercée contre son millier d'hommes au Tchad l'oblige à s'installer en RCA d'abord, puis au Darfour où il rejoint notamment les rebelles de Mahamat Nour. Après l'échec des raids sur Ndjamena, en 2008, il revient avec ses hommes en RCA et s'installe dans la région de Kaga Bandoro (Nana-Grebizi) d'où les FACA, aidées par l'armée tchadienne, tenteront de le déloger en janvier 2012. Certains de ses hommes rallieront la Séléka, tandis que lui-même rentrera au Tchad pour occuper un poste de conseiller à la Primature.

De même, dès le début de l'année 2008, la *Lord Resistance Army* (LRA) ougandaise pénétrera en RCA, à partir des bases qu'elle possède dans le parc de la Garamba au nord de la République Démocratique du Congo. D'abord signalée dans l'extrême Sud-Est, dans la région d'Obo (Haut Mbomou), elle poursuivra sa progression vers le nord, poursuivie par les forces spéciales ougandaises et commettra certaines exactions jusque dans la préfecture de Haute-Kotto.

L'incurie des Bozizé

Face au développement accéléré de ces grou-

pes armés sur une bonne partie du territoire national, le gouvernement de François Bozizé se révèle totalement incompetent ou incapable de réagir. Refusant de procéder à une restructuration des FACA, par peur d'être un jour, lui aussi, la victime d'un coup d'État militaire, le président Bozizé en confie la destinée à son fils Jean-François qui ne possède visiblement ni les compétences, ni la détermination, pour mener à bien une telle tâche. Par ailleurs, le président gâche, par petits calculs politiques, les occasions de désarmer les milices que lui offre la communauté internationale, même si celle-ci présente souvent un front divisé face à ce problème et ne montre que peu d'enthousiasme pour encadrer et sécuriser les opérations sur le terrain⁵. Malgré un « Dialogue politique intégré », lancé en décembre 2008 dans la foulée de l'accord de paix global de Libreville (juin 2008) qui rassemble plusieurs mouvements rebelles, dont l'APRD, l'UFDR et le MLCJ et qui paraît relativement bien mené et suffisamment productif pour apaiser le climat politique, le président Bozizé s'obstine et bâcle le scrutin de 2011.

Le déroulement calamiteux du processus électoral en 2010-2011 ruintera, en effet, définitivement la légitimité et la légalité du régime Bozizé. La mission d'experts électoraux de l'UE soulignera en particulier les dysfonctionnements et irrégularités majeurs de l'administration électorale, les nombreuses violations du code électoral et les atteintes à la liberté de la presse et au pluralisme des médias en vue du premier tour des scrutins présidentiel et législatif de janvier 2011⁶ – dont l'organisation aura cependant mobilisé près de 20 millions USD⁷ (à 80 % financés par la communauté internationale) :

- i. La phase électorale préparatoire sera massivement entachée par des processus irréguliers, notamment le remplacement par une liste manuelle de la liste électorale informatisée prévue par le code électoral, l'absence de sécurisation des

5. On ne peut pas dire que la MICOPAX ait déployé beaucoup d'efforts pour sécuriser les tentatives de désarmement dans le Nord-Est du pays. Quant à l'Organisation des Nations Unies, sa volonté de maintenir un profil « civil et de développement », plutôt que « politique et militaire » au BINUCA (Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en République centrafricaine), ne peut s'interpréter que comme une politique à très court terme.

6. Central African Republic Republic – Presidential and Legislative Elections, Final Report, Mission d'Expertise Électorale de l'Union européenne, 19 avril 2011.

7. USD : dollars américains. Environ 15 millions € de l'époque.

cartes d'électeurs, l'installation de nombreux bureaux de vote au domicile des chefs de village ou de quartier, soit autant de choix qui ne sont pas neutres politiquement et attestent de la partialité d'une Commission électorale présidée par un proche de F. Bozizé.

- ii. La journée électorale de janvier 2011 sera marquée par des irrégularités patentées : la réorganisation à la « dernière minute » de la cartographie des bureaux de vote et la ventilation du corps électoral en faveur de certains candidats ; une gestion biaisée des registres qui permettra le développement des pratiques de « votes multiples » (en faveur de Bozizé) ; la centralisation des résultats par les seuls représentants de la majorité présidentielle, sans possibilité de contre-expertise compte tenu d'une rétention généralisée des copies des procès-verbaux des résultats par l'administration électorale.

Ce scrutin partial permettra au président Bozizé d'être élu dès le premier tour de l'élection présidentielle, devant Ange Félix Patassé, tandis que le scrutin législatif offre au parti au pouvoir une large majorité dès ce même premier tour, avec l'entrée en force de la « famille Bozizé » qui obtient 31 sièges à l'Assemblée nationale (sur un total de 105). Les recours en annulation de l'élection présidentielle formulés par les trois candidats de l'opposition seront rejetés par la Cour constitutionnelle, ce qui les conduira à retirer l'ensemble de leurs candidats encore en lice pour le second tour en signe de boycott. Le 6 avril 2011, la majorité présidentielle obtiendra ainsi une confortable majorité avec 65 sièges à l'Assemblée nationale (dont 55 au *Kwa Na Kwa* – KNK, le parti du Président⁸), auxquels s'ajoutent 24 députés apparentés « indépendants » mais en réalité très proche du parti au pouvoir⁹. Enfin, F. Bozizé persistera par ailleurs à laisser entendre ouvertement qu'il sera, le moment venu, candidat pour un nouveau mandat, ce que la Constitution interdit.

Cet entêtement va galvaniser l'opposition qui souhaite son départ, provoquer le regroupement de la plupart des mouvements politico-militaires au sein de la Séléka en septembre

8. *Kwa na Kwa* (KNK) signifie « Le travail, rien que le travail » en langue Sango.

9. Au final, et après l'annulation des votes dans 13 circonscriptions en avril 2011, donnant lieu à des élections partielles, la majorité présidentielle obtient 78 sièges à l'Assemblée nationale.

2012 et raviver l'interventionnisme des pays étrangers qui deviennent une fin proche du régime et y voient une occasion de pousser plus avant leurs intérêts, au premier rang desquels, le Tchad.

L'influence tchadienne : un acteur incontournable dans la résolution de crise

À son arrivée au pouvoir à Ndjamen, en décembre 1990, Idriss Déby doit faire face à deux défis majeurs :

- i. Pacifier le sud du pays toujours en proie, depuis la grande crise de 1979/1980, à une instabilité récurrente ;
- ii. Faire accepter puis réaliser l'oléoduc Doba-Kribi qui permettra au Tchad d'exploiter ses champs pétrolifères du sud-ouest et d'intégrer le club fermé des producteurs de pétrole.

Les deux terribles vagues de répression menées en septembre 1994 et février 1995 dans la région du Logone et l'accord passé avec la Banque mondiale, en décembre 2000, semblent régler les problèmes pour le pouvoir en place. Toutefois, des difficultés grandissantes se font jour avec le gouvernement centrafricain et le président Ange-Felix Patassé, d'ethnie Sara¹⁰, élu en 1993 à Bangui que le président Déby accuse de protéger les opposants sudistes¹¹ à son régime et de faire alliance avec son ennemi libyen, le colonel Kadhafi. L'attitude ambiguë adoptée par Bangui à propos du dossier du pipeline Tchad-Cameroun finit par convaincre Ndjamen de la « nécessité » d'installer à Bangui un pouvoir plus docile. La tentative de coup d'État d'octobre 2001 contre Ange-Felix Patassé et le limogeage du chef d'état-major des FACA, le général François Bozizé, lui offrent l'occasion de mettre en œuvre son projet, jusqu'au tournant de 2012. Cette omniprésence tchadienne interroge sur le rôle que doit désormais jouer ce pays en RCA.

Idriss Déby, faiseur de roi

Depuis Ndjamen où il s'est réfugié, François Bozizé et ses proches préparent leur coup de force sur la capitale centrafricaine. En effet, au

10. Les Sara peuplent une grande partie du Sud du Tchad, entre Kyabe, à l'est et Moundou, à l'ouest ; ils sont à cheval sur la frontière centrafricaine et sont divisés en de très nombreux sous-groupes (Sara-Kaba, Mbaye, Ngambaye, Gor, etc.).

11. Avant d'être le chef de la sécurité présidentielle à Bangui, Abdoulaye Miskine dirigeait des groupes armés, dits « codos » dans le sud du Tchad.

Tchad et avec l'aide d'officiers tchadiens sous l'autorité du général Daoud Soumaïn, il recrute les futurs « libérateurs » de la Centrafrique, à la fois parmi d'anciens rebelles tchadiens démobilisés, des jeunes Arabes du Salamat et des binationaux, souvent fils de migrants, généralement d'ethnie Rounga et Goula, auxquels il promet des primes et une future intégration dans l'armée centrafricaine. À partir de l'entrée triomphale de cette troupe, composée au 4/5^{ème} d'éléments tchadiens¹², dans la capitale Bangui, en mars 2003, les militaires tchadiens qui y sont déjà présents, sous l'uniforme de la FOMUC (Force multinationale en Centrafrique), ne quitteront plus la RCA et feront partie du paysage politique et sécuritaire centrafricain, jusqu'à aujourd'hui¹³. Le noyau dur de ces hommes arrivés avec le général Bozizé constituera l'ossature de sa Garde présidentielle qui assurera la sécurité de ses résidences et de ses déplacements et imposera sa loi sur certains arrondissements de la capitale centrafricaine. Leur remplacement progressif par des hommes recrutés au sein de son ethnie, les Gbayas, et finalement l'arrivée, fin 2012, d'une unité de protection sud-africaine d'environ 200 hommes, contribueront à détériorer encore un peu plus des relations tchado-centrafricaines déjà tendues.

Grâce à cette forte présence militaire, et en l'absence d'appareil sécuritaire national efficace, le président tchadien va parvenir à « piloter » à distance le régime de Bangui et à s'en faire un allié inconditionnel dans la sous-région, notamment dans le long conflit qui l'oppose au président soudanais, Omar el Béchir. Le Tchad et son président paraissent, pendant cette décennie 2003-2013, avoir supplanté le Gabon et son Président, El Hadj Omar Bongo, dans le rôle de faiseur de roi et de mentor du pouvoir centrafricain. Principal contributeur de troupes au sein de la FOMUC (2002-2008), puis de la MICOPAX, avec un contingent de 610 hommes, le Tchad exerce le *leadership* politique de cette mission de la CEEAC¹⁴ et y joue un rôle majeur en matière de maintien de l'ordre et de sécurité.

La Centrafrique détenant, sur le continent, le

12. International Crisis Group, « République Centrafricaine : anatomie d'un état fantôme », *Africa Report*, n° 133, p. 16.

13. Malgré le départ de 200 policiers et militaires de Bangui le 4 avril 2014, 850 hommes de l'armée tchadienne sont toujours positionnés dans le pays au sein du contingent de la MISCA. « Le Tchad menace de retirer toutes ses troupes de Centrafrique », *Le Monde*, 7 avril 2014.

14. La Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale.

record absolu du nombre de coups d'État et de mutineries en tous genres, c'est, paradoxalement, encore vers Ndjamenà que l'on se tourne quand il s'agit, comme en avril 2004, de chercher un médiateur pour réconcilier les « libérateurs » mécontents d'Abakar Sabone et les autorités de Bangui. Ainsi, qu'ils soutiennent activement le Président centrafricain ou qu'ils le combattent, les hommes de guerre présents sur le territoire centrafricain restent, dans leur majorité, sous le contrôle ou sous l'influence du président Déby et de son entourage militaire. Idriss Déby qui possède un réel talent de « recycleur de rebelles », va, au cours des dix années de règne de François Bozizé, faire de la RCA la « 24^{ème} province tchadienne »¹⁵ et se comporter en suzerain du pouvoir centrafricain.

Le virage de 2012

Lassé par l'impotence du régime de François Bozizé, par son incapacité chronique à stabiliser son pouvoir et à assurer la surveillance de ses frontières, irrité par certaines déclarations audacieuses du président centrafricain à propos des conditions d'exploitation du futur pétrole découvert par les Chinois dans la Vakaga et finalement exaspéré par le rapprochement diplomatique initié par Bangui avec l'Afrique du Sud, le suzerain tchadien va alors amorcer, en 2012, un changement de stratégie et programmer l'abandon du « soldat Bozizé ». Cette volte-face se fait ainsi en deux temps :

- i. Entre septembre et décembre 2012, les autorités tchadiennes utilisent la Séléka comme moyen de pression sur le président Bozizé. Elles sauvent militairement sa tête, en bloquant, *in extremis*, à 70 km de Bangui, une attaque de la Séléka ; elles organisent dans la foulée, le 11 janvier 2013, une conférence de la CEEAC à Libreville qui contraint François Bozizé à partager le pouvoir avec son opposition et à accepter de quitter le pouvoir à l'issue de son mandat, en 2016 ;
- ii. Quand il apparaît que François Bozizé n'est nullement décidé à jouer le jeu du compromis de Libreville, le pouvoir tchadien renforce son emprise sur l'équipe de seigneurs de guerre qui dirigent la Séléka, à travers des hommes proches tels Noureddine Adam, Abdoulaye Hissene et Dhaffane Moussa. Il laisse finalement la Séléka franchir le

verrou de Damara et entrer dans Bangui, en mars 2013. À Ndjamenà, les 3 et 18 avril 2013, la CEEAC fixe alors les contours de la nouvelle Transition qui se fera sous l'autorité du chef de la Séléka, Michel Djotodia devenu président et de Nicolas Tiangaye, Premier ministre, pour une période de transition de 18 mois (soit une fin en février 2015).

La présence de N. Tiangaye à la tête de ce gouvernement masque, en fait, un véritable séisme dans l'histoire de la Centrafrique ; en mars 2013, le pouvoir politique passe, en effet, pour la première fois, des communautés de l'ouest à celles de l'est. Démographiquement très minoritaires (20 % de la population totale) et politiquement marginalisées depuis l'Indépendance, ce sont les communautés Goula, Rounga et Banda qui accèdent au pouvoir à travers la coalition de la Séléka, même si une bonne partie de ses combattants sont d'origine étrangère (tchadiens et soudanais notamment). Pour ajouter à cette impression de tremblement de terre politique, ces communautés sont, en plus, musulmanes dans un pays à 80 % chrétien. Ce bouleversement n'est pas sans rappeler ce qui s'est passé au Tchad en 1979-1980, quand les rebelles du FROLINAT¹⁶ ont conquis le pouvoir à Ndjamenà, puis étendu leur emprise militaire sur l'ensemble du pays. Certes, le contexte sociologique tchadien était différent, avec des rapports de force démographiques et confessionnels moins tranchés, mais l'impression, dans les deux cas, qu'un changement historique est en train de se produire, est la même.

Tchad, partie du problème ou partie de la solution ?

Finalement, le Tchad va s'avérer incapable de piloter, à sa main, la succession du président Bozizé. La Transition de Michel Djotodia et de la Séléka va durer moins d'un an et se briser sur l'incompétence de ses dirigeants et l'indiscipline de ses combattants. En effet, depuis mars 2013, les autorités apparaissent impuissantes face aux défis qui se sont accumulés :

- i. Elles se sont certes attelées à installer les autorités de la Transition, en l'occurrence : le Conseil National de Transition (CNT), qui joue le rôle de Parlement et qui est présidé par Ferdinand Nguendet ; la charte constitutionnelle, promulguée en juillet 2013 par M. Djotodia ; et la Cour constitutionnelle, de-

15. Expression employée par les *leaders* de l'opposition à François Bozizé.

16. Le Front de libération nationale du Tchad (FROLINAT).

puis août 2013. Ces autorités ont adopté une feuille de route présentée en novembre 2013, articulée autour de quatre axes : restauration de la sécurité et de la paix, assistance humanitaire, politique et gouvernance et relance économique. Quant à M. Djotodia, il a prêté serment comme Président de la Transition le 18 août 2013 et répété qu'il quitterait le pouvoir au sortir de la période de transition. Ces institutions sont néanmoins demeurées des coquilles vides faute d'argent et de sécurité.

- ii. Aucune restauration de l'État ne semble possible tant que le rapport de forces est en faveur de la Séléka. Or M. Djotodia n'exerce plus aucun contrôle sur la majorité des combattants rebelles et les forces de sécurité en sont encore au stade embryonnaire. Les tentatives de reconstruction de l'armée se sont heurtées à un manque de volonté politique mais également aux éléments de la Séléka qui ne veulent pas d'un retour des militaires de l'armée régulière dans la nouvelle armée (en attestent les enlèvements et assassinats d'anciens militaires des FACA à Bangui). L'incapacité des autorités de Transition à imposer des règles est patente : leurs appels aux cantonnements et les opérations de désarmement de la Séléka menés conjointement par la MICOPAX et les policiers centrafricains produisent des résultats très limités¹⁷.
- iii. Les provocations de M. Djotodia, notamment sa volonté d'intégrer 5 000 combattants de la Séléka dans les rangs des FACA, ajoutées à la multiplication des exactions et rapines commises dans toutes les villes où passent les rebelles, vont précipiter la constitution d'un front « Anti-balaka¹⁸ », puis l'internationalisation de la crise, obligeant le Tchad à s'adapter à une nouvelle donne au sein de laquelle il dispose, cependant, d'importants atouts.

Idriss Déby dispose, incontestablement, dans la Transition actuelle, de cartes et d'hommes

17. International Crisis Group, « Centrafrique : l'intervention de la dernière chance », *Briefing Afrique*, n° 96, décembre 2013.

18. « Anti-balles AK » orthographié « Anti-balaka », semble bien signifier, comme nous l'ont dit plusieurs interlocuteurs centrafricains « la coalition qui lutte contre les porteurs de Kalachnikov (AK 47) », c'est-à-dire contre les hommes armés de la Séléka. Il n'y aurait donc pas de référence à la machette, comme le prétendent certains journalistes.

qui font de lui un acteur incontournable dans la recherche d'une solution :

- i. D'une part, même s'il est aujourd'hui impossible de vérifier si, en marge des négociations de Ndjamena du 9 janvier 2014, un « pacte secret » a été conclu entre le pouvoir tchadien et la Séléka, comme une rumeur persistante le laisse entendre, l'analyse de la composition du gouvernement du Premier ministre André Nzapayeke montre que la Séléka est parvenue à obtenir 3 ministères¹⁹ sur 20, alors que les Anti-balaka n'en ont qu'un, tout comme le parti KNK²⁰ de l'ancien président Bozizé. En outre, la Séléka bénéficie d'une présence forte dans le Cabinet de la nouvelle présidente Samba-Panza à travers deux de ses « généraux », Abdoulaye Hissene, ministre-conseiller chargé de la jeunesse et des sports et Ousman Mahamat Ousman, ministre-conseiller chargé des travaux publics et des transports.
- ii. D'autre part, contrairement au nouveau gouvernement, composé majoritairement de technocrates et de membres de la diaspora, qui ne semble avoir que peu de prise sur les événements et les populations, le Président tchadien conserve un contact direct avec les hommes dont dépend certainement, aujourd'hui, le retour du pays à la paix civile. C'est le cas notamment de Noureddine Adam, d'Abakar Sabone et de Moussa Dhaffane qui n'ont aujourd'hui aucune fonction officielle, mais sont restés au contact des troupes de la Séléka pour la plupart repliées dans le nord et l'est du pays.
- iii. Enfin, le Tchad et son Président peuvent se prévaloir, dans une région d'Afrique centrale de plus en plus instable et qui aura à gérer, dans les années qui viennent, des transitions politiques difficiles, d'atouts diplomatiques incontestables. La stabilité de son régime, notamment depuis la « trêve » signée en 2010, avec le Président soudanais, la qualité de son armée, particulièrement reconnue depuis l'intervention internationale au Ma-

19. Le gouvernement Nzapayeke comprend 20 ministres dont : Herbert-Gotran Djono, neveu de Michel Djotodia, est ministre d'État chargé des Travaux publics ; Abdalla Kadre, ministre des Postes et Télécommunications et Djoubaye Abazene, ministre des Transports.

20. *Kwa na Kwa* (KNK) signifie « Le travail, rien que le travail » en langue Sango. Ce parti, fondé par François Bozizé, disposait d'une majorité de 78 députés sur 105, dans la dernière Assemblée nationale.

li, l'appui de la France avec le partenariat militaire renouvelé qui lie étroitement les deux pays, la place importante prise par le président Deby dans la CEEAC au sein de laquelle existe, depuis la mort d'Omar Bongo, une réelle vacance de *leadership*, le poste de représentant non-permanent que le Tchad occupe depuis janvier 2014 au sein du Conseil de Sécurité, lui donnent un poids diplomatique et politique dont les nouveaux dirigeants de la Transition centrafricaine et les acteurs internationaux impliqués dans cette crise devront tenir compte.

Inventer une voie nouvelle pour sortir de la crise

Force est de constater que, ni l'intervention des troupes françaises depuis le mois de décembre 2013, ni la désignation en janvier 2014 d'une nouvelle présidente, Catherine Samba Panza, en lieu et place de Michel Djotodia, ne sont parvenues à réduire les tensions politiques et communautaires en RCA. Au contraire, les changements récents et la forte implication internationale semblent quelquefois avoir libéré les haines et les vengeances. Aujourd'hui, il apparaît de plus en plus improbable que la crise centrafricaine puisse être dénouée selon la méthode classique de résolution des conflits, employée dans d'autres pays africains, et consistant en une intervention militaire suivie d'une période de transition la plus courte possible, débouchant elle-même sur des élections générales. Certes, l'instauration d'une paix durable passera inévitablement par un retour au calme et par l'indispensable mise en place d'autorités légitimes, mais un examen attentif des causes et du déroulement de cette crise tend à montrer que ni l'intervention militaire, ni l'organisation rapide d'élections ne pourront assurer à elles seules une pacification sociale et territoriale, pierre angulaire d'une sortie de crise un tant soit peu durable. La crise centrafricaine est avant tout sociale et le processus électoral envisagé d'ici un an ne saura à lui seul rétablir un pacte social anéanti, ce qui plaide pour des actions préalables et rapides en matière de réintégration, si ce n'est de réconciliation.

Une crise avant tout sociale

La crise centrafricaine est, comme la plupart de celles qui l'ont précédé, étroitement liée à la lutte pour le pouvoir et ses ressources. Cependant, au lieu de se limiter à des escarmouches

au sein de l'appareil militaire, comme ce fut souvent le cas dans le passé, à cause de la profonde déliquescence de l'État centrafricain²¹ et de l'intervention de plus en plus décisive de forces étrangères²² dans le processus de dévolution du pouvoir, la crise apparaît aujourd'hui beaucoup plus complexe et implique très largement les pays de la sous-région. Les forces politiques locales en présence, armées ou non-armées, bénéficient toutes, à divers titres, du soutien d'un et quelquefois de plusieurs « sponsors » étrangers.

Les affrontements qui ont lieu depuis quelques mois semblent motivés par des raisons religieuses et sont généralement décrits par les médias comme un « nettoyage ethnico-religieux », voire comme une guerre de religion. Pourtant, aucun des mouvements politiques, partie prenante à cette crise, n'affiche un agenda religieux et les autorités religieuses du pays, dans leur grande majorité, appellent à la désescalade ainsi qu'à la réconciliation. Les lynchages, pillages et attaques ciblés perpétrés par les Anti-Balaka prétendent répondre aux exactions et aux meurtres commis par la Séléka lors de son avancée victorieuse, mais apparaissent bien plus souvent comme l'expression violente d'une frustration sociale de déshérités vis-à-vis de personnes ou de communautés considérées comme nanties ou privilégiées, même si leurs biens se limitent à une échoppe en tôle ou à quelques équipements ménagers.

La crise actuelle est avant tout une crise sociale : une immense foule de marginaux urbains, mise en mouvement ou simplement désinhibée par un contexte politique trouble et violent, croit que le moment est venu de dire sa colère et de profiter du désordre. Cette masse de « laissés-pour-compte », souvent jeunes et sans emploi, n'a pas de porte-parole politique et ne se sent pas représentée par les responsables de la société civile ou par les autorités religieuses, elle est seulement désespérée et mobilisable. La crise est, *de facto*, d'abord banguissoise : après avoir subi le joug de la Séléka pendant des mois, les Banguissois ont commencé à résister et veulent en découler. Mais les exactions auxquelles elles don-

21. International Crisis Group, « République Centrafricaine : anatomie d'un état fantôme », *Africa Report*, n° 133.

22. Recours du président Patassé aux milices du Mouvement de libération congolais (MLC) en plus du soutien d'un contingent libyen déployé dans la capitale ; prise du pouvoir du général Bozizé, en 2003, avec l'appui des troupes tchadiennes et la « neutralité » du détachement français.

nent lieu et l'exemple qu'elles constituent, font craindre une extension des troubles à l'ensemble des villes et des régions du pays et une transformation possible de la crise en un affrontement généralisé entre communautés. Il semble que l'on soit, à Bangui et en Centrafrique, en face d'une crise « classique » par son origine, mais aggravée par les effets dévastateurs et cumulés de l'appauvrissement social mondialisé²³ et de la faillite totale de l'État. Il est peu probable qu'une intervention militaire puisse suffire à la résoudre.

À propos des interventions militaires étrangères et tout particulièrement de la présence des troupes françaises, l'impression qui domine est qu'elles sont autant responsables de l'exacerbation des tensions que facteurs d'apaisement. Le déploiement de militaires français à Bangui et leur implication directe et quotidienne dans les affrontements sont d'abord vécus par une partie de la classe politique traditionnelle, comme un « retour » de l'ancienne puissance tutélaire dans les jeux de pouvoir centrafricains. Pour les membres de cette élite politique retreinte et disqualifiée, il s'agit d'un « signe » que tout va redevenir comme avant. La mise à l'écart de Michel Djotodia, et la concentration des premières opérations de désarmement sur les combattants de la Séléka, au lieu de contribuer à un retour au calme, a aussi redonné espoir à tous les perdants des dernières années (les partis d'opposition) ainsi qu'aux nostalgiques du régime de Bozizé, déjà en proie à la radicalisation et obsédés par le désir de revanche. Même si les dirigeants français ont tenté de rétablir un équilibre dans les opérations engagées par « Sangaris », il ne fait guère de doute que le déploiement envisagé des troupes françaises dans l'intérieur du pays s'accompagnera aussi d'un même sentiment de protection, cette fois au sein de la population de ces régions, pouvant les encourager davantage à la vengeance qu'à la réconciliation.

Les foules désœuvrées de Bangui qui constituent le terreau des fauteurs de trouble, sont directement confrontées aux troupes françaises dont la tâche actuelle s'apparente plus à du maintien de l'ordre qu'à des opérations de désarmement. Ce face à face ne peut mener qu'à l'escalade ou à la « bavure » puisque d'un côté, le réflexe nationaliste qui est souvent, en Centrafrique, la seule opinion politique exprimée par l'homme de la rue, vient exacerber la

frustration sociale et de l'autre, le contingent français est coincé entre un laisser-faire coupable aux yeux de la communauté internationale et une intervention robuste risquant de creuser encore un peu plus le fossé existant entre militaires français et population centrafricaine, notamment à Bangui.

Un processus électoral déjà fragilisé

Le consensus diplomatique international reste arrêté sur la tenue très rapide d'élections, portant dans un premier temps sur un référendum constitutionnel, puis dans un second temps sur la désignation des autorités politiques. Ainsi, la résolution du Conseil de sécurité de janvier 2014 mandate les Nations Unies pour apporter tout le soutien nécessaire à la tenue d'élections « aussi vite que possible et au plus tard en février 2015, et si possible, durant le second semestre 2014²⁴ », en cohérence avec la demande d'appui formulée par le Premier ministre de la Transition en janvier.

Si la nécessité d'un scrutin dans un processus de sortie de crise est incontestable et le respect de la date de fin de la Transition (soit le 18 février 2015) hautement symbolique, la question de la soutenabilité de ce calendrier peut d'ores et déjà être posée, et par la même celle de la légitimité (et donc de l'acceptation) du scrutin si ce calendrier devait être à tout prix imposé. Certes, la mise en place de l'ensemble des institutions de Transition relatives au domaine électoral, préalable incontournable au scrutin, a été réalisée :

- i. En novembre 2013, le nouveau code électoral a été promulgué, et réitère l'interdiction pour M. Djotodia et les membres du gouvernement de Transition de se présenter à l'élection, en cohérence avec les principes actés lors de l'accord de Libreville.
- ii. L'Autorité nationale des élections (ANE), créée par la loi de novembre 2013, a également été installée le 24 décembre et s'est vue confier la préparation, l'organisation et la supervision de l'ensemble du processus électoral et référendaire, ainsi que la veille sur la régularité des scrutins et la publication des résultats provisoires²⁵. Ses sept membres ont été nommés par décret, prêtant serment la veille de Noël devant la Cour d'Appel de Bangui et consacrant ainsi l'opérationnalité

23. La Centrafrique se situe parmi les 15 pays ayant l'Indice de développement humain (IDH) le plus faible. Le pays se situe au 180^{ème} rang (sur 187) avec un indice de 0,352.

24. Résolutions 2127 et 2134 du Conseil de sécurité.

25. Loi n° 13.003 du 13 novembre 2013 instituant l'ANE.

de l'ANE²⁶. Mi-février 2014, cette autorité a diffusé un chronogramme des différentes étapes électorales à venir, afin de tenir un scrutin en février 2015²⁷, le conditionnant néanmoins à « la disponibilité des ressources et à la sécurité ».

- iii. La nouvelle élection de la Présidente de la Transition, Catherine Samba-Panza, maire de Bangui depuis six mois, a été réalisée en quelques jours seulement en janvier 2014 par le Conseil National de la Transition.

La légitimité des futures élections, indispensable pour rétablir le pacte social, dépendra de la capacité à conduire un processus transparent, à toutes ses étapes : de l'enregistrement des électeurs à la gestion du contentieux. Or les défis à relever en moins d'un an sont gigantesques : enregistrer entre 2,2 et 2,5 millions d'électeurs et conduire cinq scrutins dans plus de 5 000 bureaux de vote à travers le pays. Dans un calendrier devant tenir sur moins de 12 mois, les points de fragilité du futur processus sont d'ores et déjà prévisibles²⁸ :

- i. L'institution capitale, celle qui fait et défait la légitimité d'un scrutin dans l'opinion, est la commission électorale, ici l'ANE. Or cette dernière est d'ores et déjà confrontée à des difficultés matérielles et logistiques patentes. Bien qu'installée physiquement en décembre 2013, elle ne dispose d'un local que depuis mars 2014 (dont les frais de rénovation ont été pris en charge par l'UE et le mobilier financé par le PNUD) mais n'a toujours aucun moyen de projection sur le terrain²⁹. En l'absence du décret régissant l'organisation et le fonctionnement de l'ANE, l'autorité ne dispose en effet à ce jour d'aucun budget, et n'a pu procéder à aucun recrutement.
- ii. Le caractère extrêmement court du chronogramme retenu par l'ANE impliquerait de trancher très rapidement des questions extrêmement sensibles, ce qui paraît difficilement réalisable dans le contexte politique actuel. La légitimité

du scrutin centrafricain résidera en grande partie dans le caractère inclusif de la liste électorale qui sera arrêtée, sachant que la feuille de route de la Transition a tranché en faveur de l'introduction de biométrie. Cette tâche sera particulièrement ardue, pour trois motifs :

- 1) Les contours concrets de la citoyenneté électorale devront être actualisés. En effet, le dernier recensement administratif date de 2003. Surtout, depuis mars 2013, de nombreux registres d'état-civil ont été détruits et près d'un million de personnes ont été déplacées. Enfin, l'administration des 16 préfectures est exsangue, alors que les fonctionnaires sont payés au compte-goutte.
- 2) L'exercice d'enrôlement biométrique sera très difficile à mettre en œuvre, comme en attestent les lourdes difficultés rencontrées dans d'autres pays tels que la Guinée ou la République Démocratique du Congo, pourtant mieux rodés aux recensements électoraux. La durée d'enregistrement pourrait prendre jusqu'à huit mois, estimation basse, sans même évoquer son coût.
- 3) L'enregistrement des électeurs devra également être précédé par un programme d'éducation civique et électorale, dont la mise en œuvre sera délicate.

La légitimité du processus électoral reposera également sur une donnée tout aussi sensible, celle d'un chronogramme jugé soutenable afin d'arrêter une stratégie réaliste. Or ce chronogramme désormais de moins d'un an n'est matériellement pas tenable (surtout en cas de création d'un nouveau fichier des électeurs) :

- i. Sous hypothèse – extrêmement optimiste – d'un début d'enregistrement des électeurs dès le mois de mai 2014, ce dernier ne serait au mieux réalisé qu'en décembre ;
- ii. Deux mois, soit jusqu'en février 2015, seront nécessaires au processus de « nettoyage » du fichier électoral (suppression des doublons et vérification d'une inclusivité suffisamment satisfaisante de la liste électorale) jusqu'à la publication officielle de la listes d'inscrits³⁰. Le périmètre de la liste électorale conduira, comme dans la plupart des scrutins, à une ouverture de négociations, gourmandes en temps et qui politiseront

26. Décret présidentiel n° 13.502 du 16 décembre 2013.

27. Chronogramme électoral du 11 février 2014 diffusé par l'ANE.

28. Cf. le cycle électoral et ses fragilités en RCA en annexe 2.

29. La teneur du communiqué de presse, diffusé par l'ANE le 24 mars 2014, permet de mesurer l'ampleur des difficultés à venir. Il s'agit d'un appel criant pour que les sept membres de l'autorité disposent enfin de véhicules (n'en disposant que d'un seul à ce jour, prêté par la communauté internationale).

30. Pour les points i) et ii) voir les articles 29 à 46 du Code électoral (CE).

- la préparation électorale si ces points n'ont pas été tranchés plus en amont ;
- iii. Les mois de mars et avril 2015 seraient alors consacrés à l'enregistrement des candidatures³¹ et au déroulement de la campagne électorale³².
 - iv. Dans ce contexte optimiste, c'est au mieux en mai – juin 2015 que le scrutin pourrait se tenir.

Le respect du chronogramme sera également altéré par des contraintes techniques lourdes, dont nombre d'entre elles ne sauraient être levées dans un délai aussi restreint :

- i. L'insécurité dans le pays ;
- ii. La fragilité des infrastructures, qui sera aggravée par les intempéries (saison des pluies de mai à octobre) ;
- iii. Le découplage des scrutins présidentiel et législatif prévu par le Code électoral, ouvrant d'ores et déjà la voie à un report prévisible du second scrutin ; en effet, les leçons à tirer du premier scrutin nécessiteront un temps d'adaptation que l'on peut déjà préjuger long ;
- iv. Le coût de l'exercice et son financement. Le budget est d'ores et déjà estimé entre 65 et 75 millions USD³³, soit trois fois plus que le précédent scrutin de 2011. Ses modalités de financement ne sont toujours pas arrêtées à ce jour, à l'exception d'un financement de l'Union européenne à hauteur de 20 millions €.

Sans une transparence suffisante du processus, et dans un contexte délétère, les élections risquent d'accentuer les tensions plutôt que de les réduire, l'expérience kenyane de 2007/2008 en porte témoignage³⁴. À court terme, la priorité doit être accordée à l'ANE, qui doit se voir allouer au plus vite un budget et des moyens conséquents. A tout aussi court terme, des actions prioritaires doivent être conduites, les seules à même de garantir un processus électoral inclusif et donc pacificateur dans la durée.

Les actions prioritaires à court et moyen terme

Trois actions devraient être menées en priorité et de façon conjointe :

31. Voir les articles 51 à 55 du CE.

32. Voir article 60 du CE.

33. Entre 47,2 et 54 millions €.

34. Se reporter au dossier « Elections et violences au Kenya », *Politique Africaine*, n° 109, 2008/1, pp. 107-166.

- i. La mise en œuvre urgente, au plan national et local, d'un programme, aussi concret que possible, de réconciliation, s'appuyant à la fois sur une Commission nationale *ad hoc* et sur l'appareil judiciaire existant, assistés l'une et l'autre, si nécessaire, par des experts étrangers qualifiés et reconnus (San Egidio, Officiers des Nations Unies spécialisés dans la justice transitionnelle, etc.). La justice devra se prononcer rapidement dans les cas d'exactions les plus graves, la Commission pourra décider de l'attribution de dédommagements et se portera préventivement dans tous les endroits où les tensions sont les plus fortes.
- ii. Le démarrage immédiat des opérations DDR, laissées en déshérence par l'ancien régime, mais dont la planification technique existe (le gouvernement de Transition a déjà créé un ministère du DDR ainsi que des comités stratégiques et techniques) et qu'il s'agit désormais de mettre en œuvre avec l'appui des forces internationales et un financement des donateurs à la fois conséquent et orienté vers la réinsertion sociale et professionnelle.
- iii. La relance urgente de l'économie par le paiement de la dette nationale aux entreprises, le lancement d'un vaste programme de réhabilitation des infrastructures (routes, ponts, production électrique, bâtiments administratifs, etc.) et des équipements sociaux (écoles, centres de soins). Priorité sera donnée aux projets à haute teneur en main-d'œuvre, à ceux qui concernent les régions les plus affectées par la crise ou par les tensions sociales ainsi qu'aux projets permettant une reprise rapide des flux commerciaux et d'approvisionnement.

En parallèle, le gouvernement de Transition devrait être invité à lancer deux chantiers urgents :

- i. Celui de la restructuration de l'armée et de la police avec application de quelques principes simples : modestie des effectifs, recrutement décentralisé dans les préfectures, chacune d'elles devant être représentée au sein des nouveaux appareils sécuritaires, « *vetting* » des candidats permettant d'écarter ceux qui ont un passé criminel.
- ii. La remise en ordre des services financiers et fiscaux ainsi qu'une réorganisation de la douane.

Enfin, deux actions concernant le cadre électoral peuvent être envisagées afin de faciliter l'organisation rapide d'élections et le retour d'un gouvernement légitime en RCA :

- i. Réduire le prochain exercice démocratique à deux élections (présidentielle/législatives) au lieu des cinq prévues (référendum, présidentielle à deux tours et législatives à deux tours). Les élections doivent avant tout permettre une sortie de crise.
- ii. Amender l'article 106 de la Charte constitutionnelle concernant l'éligibilité des acteurs de la Transition. Actuellement très restrictif – aucun des principaux acteurs de la Transition ne peut être candidat aux élections présidentielles et législatives organisées durant la transition – cet article risque de priver le pays de leaders dans un contexte de manque de personnel politique qualifié.◇

Auteurs

Gérard Gerold, chercheur associé à la Fondation pour la recherche stratégique

Mathieu Mérino, chercheur associé à la Fondation pour la recherche stratégique

Dernières publications

- Marco Cepik, « Política de Defesa no Brasil : instituições, doutrina, capacidades e economia », note n° 07/14, 2 avril 2014
- Alcides Costa Vaz, « Agenda de sécurité et processus décisionnel dans la politique étrangère brésilienne », note n° 06/14, 2 avril 2014
- Marco Cepik, « La politique de défense brésilienne : institutions, doctrine, capacités et économie », note n° 05/14, 2 avril 2014
- Alfredo G. A. Valladão, « Brésil – une défense sans menaces », note n° 04/014, 2 avril 2014

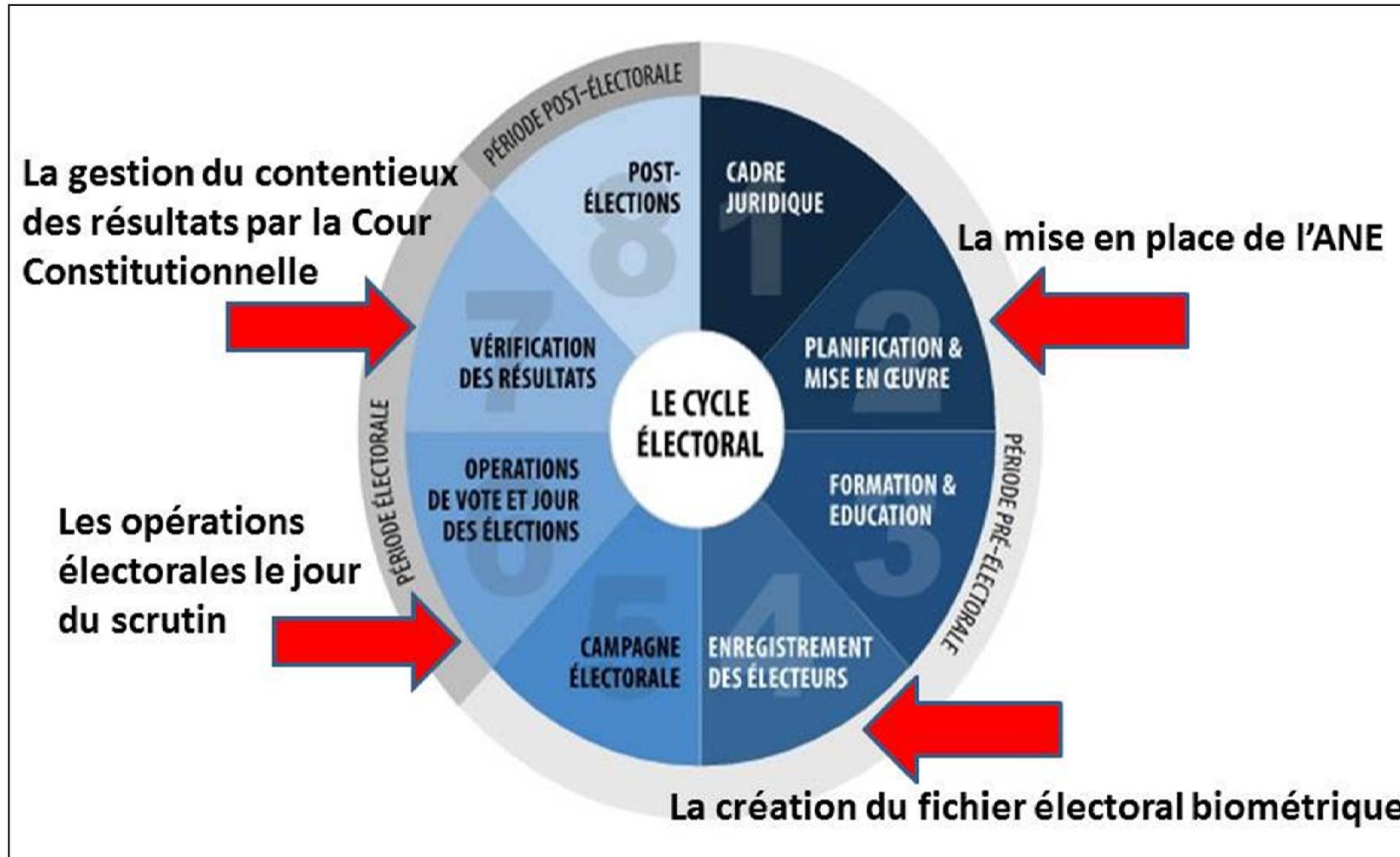
Les opinions exprimées ici n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

Annexe 1 : Carte de la Centrafrique



Source : Ministère français des Affaires étrangères, 2014

Annexe 2 : Les étapes fragiles du processus électoral en RCA



Retrouvez toute l'actualité et les publications de la Fondation pour la Recherche Stratégique sur

WWW.FRSTRATEGIE.ORG